

L'Orient-Le Jour

Jeudi 10 mai 2018

Makram Sader

CEDRE : les réformes, un facteur de succès ou d'échec

Que de louanges et de critiques ont été proférées au sujet de la Conférence économique pour le développement par les réformes et avec les entreprises (CEDRE). Tous les partis pris, qu'ils soient dans l'invective ou dans la louange, ont fait dans l'excès de zèle ! Mais au-delà de ces positions « extrémistes » dans les deux sens, c'est l'intérêt du pays qui doit primer dans la manière dont nous abordons cette conférence. Que de pessimisme s'est accumulé dans l'imaginaire collectif des Libanais au cours de ces 40 dernières années, soit depuis la création du Conseil pour la reconstruction et le développement (CDR), du fait de son inefficacité chronique, d'un gaspillage et d'une corruption hors normes. Heureusement, il a été décidé lors de la conférence de Paris de confier au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale la mission d'évaluer les systèmes de gestion des investissements publics au Liban et de proposer des cadres réglementaires appropriés. D'un autre côté, les optimistes trouvent que les conférences de Paris ont produit des effets significatifs, notamment en rendant la stabilité monétaire durable, ce qui a protégé les moyens de subsistance des Libanais d'un effondrement certain. Il convient de s'arrêter sur deux points importants pour l'évaluation de la CEDRE : le premier concerne un article disant que les réformes sur lesquelles l'État s'est engagé nous ont été imposées de l'étranger, et que cela enchaîne le pays et le peuple pour les décennies suivantes ; le second se concentre sur l'étude des implications macroéconomiques, préparée par le FMI, qui reste la meilleure à cet égard, et en particulier en ce qui concerne le lien entre les réformes et l'investissement. En termes de réformes, nous nous hâtons de dire que le fait que les réformes requises soient posées comme des conditions est une proposition injuste. Ce discours est utilisé dans la politique intérieure qui repose sur la controverse et l'opposition, et qui est basée sur des intérêts étroits, particulièrement lors de la période préélectorale. Cependant les réformes ne sont pas seulement imposées mais nécessaires, et requièrent une mise en œuvre satisfaisante et acceptable du programme d'investissement dans les infrastructures. Alors comment peut-on entamer un chantier de cette ampleur sans fournir de bonnes conditions de gestion et sans créer un cadre exécutif avec un minimum de transparence, pour mettre un terme au gaspillage et à la corruption ? Pendant des années, certaines sous-commissions parlementaires ont discuté de la création d'une agence nationale de lutte contre la corruption, mais elle n'a pas été approuvée. Comment peut-on confier au Haut Conseil pour la privatisation et les partenariats (HCPP) la mission de gérer et de suivre la participation du secteur privé à la modernisation des infrastructures à travers les partenariats public-privé (PPP) sans fournir à ce conseil un cadre d'organisation et d'opération détaillé et des cadres humains dotés de l'expertise nécessaire ? Comment peut-on réformer le secteur de l'énergie pour un total de 5,6 milliards de dollars, tout en maintenant le gaspillage, le vol de courant, la non-collecte des factures, les branchements illégaux au courant et une politique des prix qui ne couvre qu'une partie des coûts de production ?

Les réformes sont au cœur du programme d'investissement, et non pas quelque chose d'imposé

de l'extérieur du programme ou de l'extérieur du pays ! Plutôt que de faire des déclarations étrangères à toute logique, il est souhaitable que certains médias et acteurs de la société civile jouent leur rôle de quatrième autorité en insistant sur la mise en œuvre du programme d'investissement et sur le suivi du processus d'investissement public, en vue d'être en mesure de rectifier le processus en cas de déraillement.

Concernant le second point, nous nous concentrerons donc sur le cadre macroéconomique du programme d'investissement dans les infrastructures, et nous pensons que l'approche présentée par le FMI reflète la conviction des pays et des institutions financières internationales qui ont participé à la CEDRE. La baisse du taux de croissance économique au niveau de 1 % à 1,5 % au cours des dernières années est une donnée importante. Les représentants de la communauté internationale concernés savent pertinemment que ce manque de croissance est attribué à la faiblesse des investissements, dont la croissance n'a atteint que 1,4 %, soit moins de 18 % du PIB. Le ralentissement de la croissance s'accompagne d'un déficit public croissant, ayant atteint 7,5 % du PIB et qui est susceptible d'augmenter à 13 % du PIB au cours des cinq prochaines années, en cas d'absence d'ajustements budgétaires et des investissements. La combinaison d'un taux de croissance faible et d'un déficit budgétaire croissant exacerbe l'endettement public, qui pourrait atteindre près de 180 % du PIB. D'un autre côté, si l'État s'engage dans des réformes et que le programme d'investissement dans les infrastructures est mis en œuvre, le Liban entrera dans un scénario positif et bénéfique. Cet investissement créerait une croissance qui pourrait produire un multiplicateur d'investissement de 1,8 à 2, selon les règles comptables nationales du début des années 1990. Nous espérons que l'Administration centrale de la statistique nous informera du multiplicateur d'investissement actuel si elle venait à le calculer. Pour en revenir au FMI, il prévoit dans l'un des scénarios étudiés, en cas de mise en œuvre des réformes et des investissements, une croissance pouvant atteindre 6 % pour la période 2018-2023, une réduction de 10 % à 6 % du ratio déficit public/PIB et une baisse du ratio dette/PIB de 155 % à 148 %. Plus important encore, le FMI s'attend à ce que le déficit de la balance courante des paiements baisse de 26,3 % à 20,7 %. Ce dernier ratio demeure élevé par rapport à la norme mondiale, mais nous parviendrons ainsi (dans le cadre de ce scénario) à enclencher une tendance baissière des déficits courants extérieurs, car dans le cas où la tendance actuelle est maintenue, cela exposerait la situation financière du pays à des risques qui seraient difficiles à contenir. Sur le plan monétaire, le succès de CEDRE, que ce soit du côté des réformes ou de celui des investissements, est la seule garantie du maintien de la stabilité monétaire : le déficit toujours élevé de la balance des paiements (25 % à 23 %) asséchera les réserves en devises dans le secteur bancaire, qui passeront de 37,5 milliards de dollars à 18,6 milliards de dollars en 2023, selon les prévisions du FMI. En cas de réformes et d'engagement de la communauté internationale en faveur des investissements, la taille de ces réserves pourrait passer de 39,7 milliards à 53 milliards de dollars pour la période 2018-2023, donnant ainsi au système bancaire les moyens nécessaires pour maintenir la stabilité monétaire ; et la croissance des dépôts qui s'ensuivra permettrait ainsi de dépasser les taux actuels de crédit de 4 % à plus de 6 %. Nous pensons qu'en complément de la mise en œuvre des exigences de la CEDRE, un changement fondamental de la politique monétaire est nécessaire pour réduire la structure des taux d'intérêt sur les dépôts et les emprunts, ce qui encouragera les investissements et accélérera la croissance économique. Pour conclure, il est demandé au secteur privé de participer activement aux investissements.

Nous sommes convaincus que, tout comme l'État, le secteur privé a besoin des réformes de grande envergure afin qu'il puisse gagner en efficacité dans ses performances. Les PPP ne sont pas une solution magique pouvant être accessible par une loi par-ci et des procédures administratives par-là. Les précédentes expériences dans le domaine des contrats et des travaux publics, les litiges ayant abouti devant les tribunaux ou devant l'arbitrage international sont décourageants et nécessitent un sérieux réexamen que recommandent la Banque mondiale et le FMI. La corruption n'est pas l'apanage du secteur public ! Et compte tenu de son ampleur au Liban (5 % du PIB au minimum), la corruption ne saurait être masquée à ceux qui veulent la voir, qu'ils soient de l'intérieur ou des missions étrangères !